

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 35 (1890)
Heft: 2

Artikel: La tourbe comme litière
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348152>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Artillerie : 24 batteries à cheval ; 84 batteries de campagne ; 12 batteries de montagne ; 108 batteries de position.

Génie : 60 compagnies et dépôts.

Services spéciaux. Bataillons de milices, etc.

L'armée de mer compte 170 bâtiments divers à vapeur, et 38 à voiles, avec un total de 1560 pièces et 33,800 hommes.

On doit remarquer que ces forces sont disséminées sur toute la surface du monde.

La tourbe comme litière.

Depuis deux ou trois ans on expérimente dans diverses écuries suisses, notamment dans les manèges, l'emploi de la tourbe comme litière, et il nous est revenu que les appréciations de cette innovation sont assez souvent divergentes sinon contradictoires.

Comme on ne saurait trop s'éclairer à cet égard nous croyons utile de recueillir aussi les renseignements qui viennent de l'étranger, et c'est à ce titre que nous extrayons d'un journal de Paris très compétent, *L'Avenir militaire*, l'article ci-après :

« Parmi les questions qu'avait à examiner la « commission mixte des remonte » se trouvait celle-ci : « Ne peut-on, en France, réaliser dans le service de la remonte et dans le service des fourrages, des économies qui permettraient d'entretenir, en sus des effectifs réglementaires des corps, les chevaux placés dans les dépôts de remonte et dans les dépôts de transition ? Les études préparatoires permettent de signaler, à ce point de vue, des modifications dans la composition de la ration et un remaniement des tableaux d'allocation du nombre et de la nature des rations. »

La solution proposée par la commission consistant dans l'augmentation du foin et de l'avoine et dans la suppression de la paille, il s'agissait de trouver un succédané de cette dernière denrée pour la litière, et c'est alors que l'on songea à utiliser la tourbe à cet effet.

L'emploi de la tourbe comme litière n'est pas un fait nouveau. En Angleterre, en Belgique et en Allemagne, l'usage tend à s'en généraliser depuis plusieurs années dans les écuries privées. En Hollande, c'est la tourbe qui est seule employée comme litière pour les chevaux de l'armée depuis que les expériences faites en 1882 par le 1^{er} régiment de hussards en ont démontré les avantages. Il est vrai de dire que cette matière existe en quantité con-

sidérable dans le pays. En France même, on commence à l'employer dans beaucoup d'écuries privées, notamment dans celles de la compagnie générale des omnibus de Paris.

Malgré ces précédents, le ministre, avant d'accepter la proposition de la commission mixte des remonte, a prescrit des expériences dans plusieurs régiments. Dans les cuirassiers, par exemple, voici sur quelles bases elles sont faites : la ration qui était de 3 k. 500 gr. de foin, 5 k. 250 gr. d'avoine et 4 k. de paille, a été portée à 4 k. de foin et 5 k. 900 gr. d'avoine, ce qui constitue une augmentation de 500 gr. de foin et de 650 gr. d'avoine. La paille a été supprimée et remplacée par une indemnité de litière de 16 centimes. Cette indemnité sert à l'achat de la tourbe à raison de 100 k. de première mise et de 60 k. pour entretien mensuel. Au point de vue de l'alimentation, 500 gr. de foin et 650 gr. d'avoine remplacent donc dans les 4 k. de paille la partie qui était consommée par les chevaux.

Les expériences ayant commencé au mois de mai, ont déjà une durée qui permet de constater dans une certaine mesure les résultats obtenus, d'autant plus que les animaux ont supporté les exercices les plus pénibles de l'année, et que la tourbe a été employée dans les deux saisons, chaude et froide. Ces résultats sont les suivants :

La tourbe, quand elle est sèche, c'est-à-dire en été, constitue un lit excellent, souple et chaud, sur lequel les chevaux se reposent bien et se plaisent beaucoup. Elle est douée d'un pouvoir absorbant considérable, dû à son état en partie pulvérulent. Elle rend très lente la fermentation des déjections et retient tous les gaz qui en proviennent, de sorte qu'il n'y a plus dans les écuries d'odeur provenant de la litière. Puis, elle a l'avantage de retenir la totalité des urines et d'augmenter d'autant la richesse du fumier.

Non-seulement, le repos général et celui des membres se font aussi complètement que possible, mais l'hygiène des pieds est très satisfaisante. C'est ainsi que l'on constate une amélioration sensible dans l'état des fourchettes malades.

En hiver, la surface ne sèche pas comme en été; elle est même humide quand elle n'est pas bien tenue. Néanmoins, et bien que la période froide et pluvieuse soit déjà avancée, cette humidité n'a exercé aucune influence sur les maladies saisonnières, qui affectent habituellement les voies respiratoires et les intestins. Par contre, l'état général des fourchettes a une tendance à revenir à

ce qu'il était avec la litière de paille. Il est permis de croire que l'on pourrait empêcher la tourbe de devenir trop humide par un meilleur entretien : en pareil cas il ne faut pas trop économiser.

En été comme en hiver la litière de tourbe est pour ainsi dire permanente, son entretien est facile, ce qui allège considérablement le service des écuries.

En somme, la tourbe semble constituer une excellente litière, supérieure à celle de paille ; elle assure plus complètement le repos des chevaux et leur fait respirer un air moins vicié, sans compter que la propreté est beaucoup plus grande.

Quant à l'influence de la nouvelle ration sur l'entretien des animaux, elle ne paraît pas avoir modifié jusqu'à ce jour d'une manière sensible, ni en bien ni en mal, l'état général. On pouvait craindre que la diminution du volume de la ration n'eût pour conséquence le manque de lest de l'intestin ; le fait ne s'est pas produit, mais les expériences ne sont pas encore concluantes à ce sujet. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que la nouvelle ration permet de passer sans transition, au point de vue de l'alimentation, du pied de paix au pied de guerre.

Si l'on considère la question au point de vue économique on se trouve en présence d'éléments d'appréciation très variables. La paille coûte beaucoup plus cher que la tourbe, mais son prix présente souvent des fluctuations très sensibles ; l'indemnité de litière calculée sur le prix des achats faits en Hollande et sur des quantités qui ne sont pas définitivement fixées pour les besoins du service, pourra probablement être diminuée après les expériences, surtout si l'on se décide à acheter la tourbe en Bretagne.

Quoiqu'il en soit, l'emploi de la tourbe constituera une économie sérieuse ; mais, de cette économie, il faudra déduire la dépense résultant de l'augmentation, dans la ration journalière, du foin et de l'avoine dont les prix sont également variables.

Puis, pour établir une balance définitive, il est nécessaire d'attendre que le fumier de tourbe ait atteint sa valeur réelle. Ce fumier est de qualité supérieure à celui de la paille, et cependant il se vend actuellement beaucoup meilleur marché. Cela tient à ce que les cultivateurs, se voyant menacés dans la vente à bon prix de leurs pailles, cherchent à déprécier le fumier de tourbe.

Ainsi, la question économique considérée au point de vue du budget de la guerre ne peut être résolue quant à présent, et, de plus, elle se complique d'un intérêt agricole considérable. Tout cela a donné lieu dernièrement, à la *Société nationale d'agriculture*,

à des débats dans lesquels les opinions les plus opposées se sont manifestées.

Nous croyons donc que les propositions de la commission mixte des remontes ont besoin d'être encore sérieusement étudiées, et qu'il est prudent, avant de prendre une décision définitive, de continuer pendant un certain temps les expériences en cours. »



† Le colonel Pfyffer, Alphonse.

Comme nous l'avons annoncé par le supplément spécial qui put être glissé, au dernier moment, dans notre dernière livraison, du 13 janvier 1890, une grave et douloureuse nouvelle nous est arrivée, ce jour-là, du centre de la Suisse.

Le colonel Pfyffer, Alphonse, naguère plein de vie, d'entrain et de souriants projets, atteint depuis quelques jours d'une influenza qui ne tarderait pas, croyait-on, de céder à une robuste constitution, est décédé le 12 janvier au matin, à Lucerne.

Cette fin si prématurée d'un de nos jeunes et meilleurs divisionnaires creuse un vide marquant dans les hauts rangs de nos états-majors et constitue une perte inattendue et immense pour l'armée ainsi que pour le pays, où fort heureusement l'armée tient une place d'honneur.

La perte a été vivement sentie non-seulement par la famille et les nombreux amis du défunt, mais par tous ses camarades, par tous ses concitoyens de la ville et du canton de Lucerne, par des milliers de sympathiques Confédérés, qui avaient eu l'occasion de connaître le colonel Alphonse Pfyffer et d'apprécier ses précieuses et aimables qualités dans l'exercice des fonctions si importantes, si multiples et si difficiles parfois, que la confiance illimitée des autorités supérieures avait réunies en ses actives mains.

Et certes, par ses nobles et patriotiques ambitions, il était bien digne de cette confiance, car elle répondait à ses désirs les plus vifs et à un ardent besoin de se dévouer le premier à la patrie dans les circonstances les plus critiques. C'était un officier zélé et distingué, privilégié entre tous.

D'ailleurs il chassait de race. Ce n'est pas d'hier que la famille d'Alphonse Pfyffer appelle sur Lucerne l'attention et l'orgueil des soldats-citoyens suisses.